

Etat civil

Mariage d'Abel Joseph Tommy Martin et de Marie Henriette Nicolas de Meissas le 29 avril 1875.

*Préfecture du département de la Seine — extrait du registre des actes de mariage de la mairie du
6e arrondissement — 1875.*

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt-neuf avril à trois heures et demie du soir par-devant nous Louis Esprit Simon Rigaud, maire du sixième arrondissement de Paris, officier de l'État civil, ont comparu à la mairie Abel Joseph Tommy MARTIN avocat à la cour d'appel de Paris, y demeurant rue des Beaux-Arts 2, avec sa mère, né à Nevers (Nièvre) le trois mai mil huit cent quarante-deux, fils majeur de Antoine MARTIN, décédé, et de Joséphine LORTON sa veuve, rentière, présent et consentant.

Et Marie Henriette NICOLAS DE MEISSAS, sans profession, résidant à Arc Senans (Doubs) domiciliée à Paris, rue de Condé 14, née à Paris sur le onzième arrondissement le quatorze décembre mil huit cent cinquante, fille majeure de François Achille Nicolas de Meissas et de Pauline Valérie Bocquet, son épouse, décédée, ainsi que ses autres ascendants.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites à notre mairie et à celle d'Arc Senans les dimanches onze et dix-huit avril courant. Les futurs époux et la mère de l'époux interpellés par nous, ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu hier par Me Pourcelet, notaire à Paris suivant certificat ci-annexé.

Aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, avons procédé publiquement au mariage et après lecture des pièces produites annexées et paraphées et du chapitre du titre du mariage du Code civil, avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi Abel Joseph Tommy Martin et Marie Henriette Nicolas de Meissas unis par le mariage. De tout ce avons dressé acte en présence de Jules Nicolet, avocat à la cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, âgé de cinquante-six ans, rue de la ville d'évêques 19, Jean-Baptiste Imbart de la Tour, propriétaire, ancien juge de paix, âgé de soixante-neuf ans à Fours (Nièvre), oncle, Charles Amédée Gaston Nicolas de Meissas, homme de lettres, âgé de trente trois ans, boulevard Saint-Germain 81, frère, Louis Henri Boquet, lieutenant-colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur, âgé de quarante-sept ans, place Vendôme 7, oncle, qui ont signé avec nous, la mère de l'époux et les époux après lecture.

Le mariage religieux de Abel Joseph Tommy Martin et de Marie Henriette Nicolas de Meissas a eu lieu le 1er mai 1875 à la paroisse Saint-Sulpice avec les mêmes témoins que le mariage civil.

Quand j'étais enfant, ma mère m'a conduit plusieurs fois à l'église Saint-Sulpice où elle s'était mariée. Elle venait souvent dans ce quartier voir son ancienne propriétaire, Madame Chaudé 14, rue de Condé, et son ami Mademoiselle Gounod qui habitait la même maison.

Mon père avait donné à ma mère au moment de leur mariage deux diamants identiques montés en boucles d'oreilles. Ma mère les porta jusqu'à la mort de mon père. Elle les remit à ma sœur Laure Jeannin-Naltet pour en faire cadeau à ceux de ses frères qui se marieraient les premiers. J'ai eu un de ces diamants qui est le centre de la bague de fiançailles de ma femme. L'autre diamant a été monté d'une façon identique pour la fiancée de mon frère Jacques qui fut fiancé avant mon frère Pierre (bien que son mariage soit postérieur).